

PARAY-LE-MONIAL

Un arbre pour sensibiliser au don d'organes et de tissus



Autour de l'association France Adot 71, le maire de Paray, Jean-Marc Nesme, des collégiens et plusieurs représentants des amicales de donneurs de sang. Photo JSL/Maryvonne BIDAULT

Un arbre a été planté au parc Marcel-Alain Drapier, ce vendredi 6 janvier, à Paray pour sensibiliser au don d'organes, de tissus et de moelle osseuse, en partenariat avec l'association France Adot 71, qui œuvre en ce sens.

Un "arbre de vie" a été planté ce vendredi 6 janvier, au parc Marcel-Alain Drapier, à Paray-le-Monial. La cérémonie a réuni le président et la vice-présidente de l'association France Adot 71 (Association pour le don d'organes, de tissus humains), Georges Rollin et Sylvette Grosbost, ainsi que le maire de Paray, Jean-Marc Nesme, les bénévoles de plusieurs amicales de donneurs de sang et une délégation de jeunes du collège René-Cassin. « En partenariat avec la commune, qui a offert ce chêne bicolore, nous souhaitons par ce geste remercier les donateurs. C'est le premier arbre de ce genre planté en Saône-et-Loire. L'opération est nationale et per-

met de sensibiliser aux dons. Même si nous sommes tous des donateurs potentiels, il est essentiel de faire connaître sa décision à ses proches », a expliqué Georges Rollin, en rappelant avec émotion sa greffe du cœur il y a 23 ans.

Tous donateurs par défaut

Avec l'évolution de la loi au 1^{er} janvier 2017, il est important que chacun se positionne. Le prélèvement est possible à tous les âges. Un enfant comme un grand-père peuvent sauver plusieurs vies. L'état physiologique de l'organe le jour du décès rend le prélèvement possible ou non.

En France, on peut prélever des cœurs jusqu'à 65 ans, des poumons jusqu'à 70 ans, des foies jusqu'à 80 ans, des reins jusqu'à 85 ans et des cornées jusqu'à 90 ans et plus. L'association France Adot 71 intervient en milieu scolaire pour informer les jeunes sur le don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Tymothé, Amina, Lou, Noëline et leurs camarades,

tous élèves du collège René-Cassin, ont souhaité participer à cette action. « Lors de l'intervention de Monsieur Rollin, nous avons été touchés par son témoignage. C'était important de venir », expliquent-ils. À côté du chêne, symbole de longévité, aux feuilles blanches et vertes, une stèle en granit porte un message de remerciements aux donateurs et à leurs proches.

Les dons en baisse

En 2021, 5 276 greffes d'organes ont été réalisées. C'est 11 % de baisse par rapport à 2019. 949 patients n'ont pas survécu à cette attente et plus de 17 000 attendent toujours d'être greffés. On enregistre 33,6 % refus de prélèvement. 60 000 personnes vivent actuellement avec un organe greffé. Le don s'appuie sur le consentement du donneur, la gratuité et l'anonymat.

Maryvonne BIDAULT (CLP)

NOTE Contact France Adot 71 : 03.85.57.66.44